



UTILISATION DES FERS ELECTRIQUES

Suivants marquages à réaliser.

1. Marquage BURGERS / BOIS / CUIR

- 1/ Laissez préchauffer le FER pendant 15mn *.
- 2/ Pour le cuir on peut commencer à marquer à partir de 5mn de préchauffe (pour un marquage en creux sans brulage)
- 3/ Ne pas utiliser le fer branché plus de 20mn *.
- 4/ Entre des séries de marquage rapprochées, vous pouvez laisser le fer sur le repose fer.

2. RECOMMANDATIONS DE SECURITE

- Vérifier la conformité de la tension d'alimentation avec celle indiquée sur l'étiquette d'identification du fer.
- S'il est fait usage d'un cordon prolongateur, celui-ci devra comporter 3 conducteurs (0.75) dont 1 terre.
- Eviter les incidents éventuels en veillant à toujours déposer le fer sur son support lorsqu'il n'est pas utilisé.
- Ne pas conserver le fer tête en bas, le manche pouvant être durablement endommagé.

8. GARANTIE

Tous les ensembles sont garantis 1 an pièces et main-d'œuvre pour autant que vous ayez utilisé le produit conformément à sa destination et aux instructions du mode d'emploi. Pour la mise en œuvre de cette garantie, vous aurez à joindre la photocopie de la facture originale précisant la date d'achat.

Attention : l'élément chauffant est garanti 6 mois

Exclusions de garantie :

- modification ou altération du document ci-dessus,
- type et/ou numéro de série du produit rendu non identifiable,
- interventions sur le produit effectuées par une personne quelconque non autorisée,
- dommage causé par une cause extérieure à l'appareil et notamment par foudre, incendie, dégâts d'eau ou négligence,
- modification ou adaptation du produit.

La garantie ne couvre pas la détérioration des accessoires et des pièces détachées de consommation usuelle.

***Les valeurs sont fournies à titre indicatif. Elles peuvent varier suivant les supports à marquer (essences de bois, type de pain, de cuir...)**